

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de l'Association Pro Aventico
<b>Herausgeber:</b>	Association Pro Aventico (Avenches)
<b>Band:</b>	54 (2012)
<b>Artikel:</b>	Relecture d'une inscription funéraire perdue (CIL XIII, 5095) : un soldat de la cohors I Montanorum civum Romanorum à Avenches?
<b>Autor:</b>	Frei-Stolba, Regula
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-513631">https://doi.org/10.5169/seals-513631</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Relecture d'une inscription funéraire perdue (CIL XIII, 5095). Un soldat de la cohors I Montanorum civium Romanorum à Avenches?

Regula Frei-Stolba

## Résumé

La découverte récente à Avenches de deux stèles inscrites dédiées à des soldats de la *legio I Adiutrix* a motivé un réexamen d'une troisième inscription funéraire mentionnant la présence à *Aventicum* d'un *miles* d'une cohorte inconnue. Le texte de cette inscription aujourd'hui perdue mais dont on possède une copie réalisée au XVII<sup>e</sup> s. par l'humaniste bâlois Remigius Faesch, est lacunaire et parfois manifestement erronée. La cohorte à laquelle appartenait ce soldat pourrait être la *Cohors prima Montanorum civium Romanorum*, dont la première attestation remonte à 98 ap. J.-C. Ce *miles*, citoyen romain, était en service à Avenches au moment de sa mort. La mission pour laquelle il se trouvait avec d'autres camarades de son unité dans la capitale des Helvètes ne nous est pas connue.

## Zusammenfassung

Zwei vor kurzem in Avenches entdeckte Grabstelen für Soldaten der *legio I Adiutrix* waren der Anlass für die neuerliche Untersuchung einer dritten Grabinschrift mit der Nennung eines *miles* einer unbekannten Kohorte in *Aventicum*. Der Text dieser heute verlorenen Inschrift, von der der Basler Humanist Remigius Faesch im 17. Jh. eine Kopie angefertigt hat, ist lückenhaft und stellenweise offensichtlich falsch rekonstruiert. Bei der Kohorte, zu der dieser Soldat gehörte, könnte es sich um die *Cohors prima Montanorum civium Romanorum* handeln, die für das Jahr 98 n. Chr. erstmals sicher belegt ist. Dieser *miles* war römischer Bürger und in Avenches im Dienst, als er starb. In welcher Mission er sich hier mit anderen Kameraden seiner Einheit in der Hauptstadt der Helvetier befand, ist uns nicht bekannt.

Übersetzung: Silvia Hirsch

### Mots-clés

Avenches  
Aventicum  
épigraphie  
inscription funéraire  
armée  
soldat  
cohorte  
cohors prima Montanorum  
civium Romanorum  
Remigius Faesch

### Stichwörter

Avenches  
Aventicum  
Epigraphik  
Grabinschrift  
Armee  
Soldat  
Kohorte  
cohors prima Montanorum  
civium Romanorum  
Remigius Faesch

**E**n septembre 2012, deux stèles funéraires érigées en mémoire de soldats de la *legio I Adiutrix* morts à Avenches à l'époque flavienne ont été découvertes dans le secteur de la nécropole de la porte de l'Ouest<sup>1</sup>. Conservés pratiquement dans leur intégralité, ces documents exceptionnels ne constituent toutefois pas les seuls témoignages de militaires inhumés à *Aventicum*. Quoique fragmentaire, une autre stèle funéraire d'Avenches fait en effet elle aussi mention d'un soldat enterré dans cette colonie. Cette inscription aujourd'hui perdue ne nous est connue que par tradition manuscrite.

C'est Remigius Faesch (1595-1667, Bâle), juriste de grande renommée, trois fois recteur de l'université de Bâle et conseiller des ducs de Wurtemberg et de Bade-Durlach<sup>2</sup> qui conserva dans un manuscrit épigraphique la copie de cette inscription. Connue pour sa célèbre collection d'art qui fait aujourd'hui partie des trésors du Musée Historique de Bâle<sup>3</sup>, Remigius Faesch s'est en effet également intéressé aux inscriptions romaines. Il envisagea de mettre à jour l'édition magistrale d'inscriptions latines de Jan Gruter (1560-1627)<sup>4</sup> en y ajoutant des copies d'inscriptions nouvellement trouvées. Ainsi à la page 6 (recto) de son manuscrit<sup>5</sup> figurent trois inscriptions provenant d'Avenches qui se sont ajoutées aux dix-neuf inscriptions copiées au XVI<sup>e</sup> s. par Glaréan et (notamment) par Aegidius Tschudi<sup>6</sup>. Ce sont (1) la pierre funéraire de *Valeria Secca*, trouvée en 1631 et dont on a conservé plus tard la partie inférieure à Môtier (FR) au pied du Mont-Vully<sup>7</sup>; (2) l'inscription en question du soldat, sans date, et (3) le milliaire d'Hadrien, retrouvé en 1640 lors de la construction du canal d'Entreroches, projet non abouti de construire une jonction fluviale entre le lac Léman et celui de Neuchâtel<sup>8</sup>; le milliaire se trouve aujourd'hui au Dépôt et abri des biens culturels (DABC) du Canton de Vaud à Lucens<sup>9</sup>.

Voici la copie de Remigius Faesch, qui écrit *in lapide Aventicano*<sup>10</sup> (fig. 1) :

Transcription :

[---] | [---] | [---] | [---] Y---] | [---] ANIEN[---] |  
[---] JIVS[---] | [---] MIRO H I HC[---] | C R S Senecae  
A[...] | XL stip(endiorum) XVIII hi[.] | situs est.  
Testa[m(ento)] | fieri iussit.

Faesch n'a pas précisé s'il a copié lui-même ce fragment ou si, hypothèse plus probable, il a obtenu une copie de celle-ci auprès d'un autre savant. L'auteur a même essayé de dessiner le fragment dont on voit bien qu'il s'agit du bord inférieur droit de la pierre ; en bas, celle-ci était intacte tandis qu'en sa partie supérieure, endommagée, les lettres n'étaient plus lisibles<sup>11</sup>. Le fronton manquait aussi. Il n'y a pas de doute que cette inscription a bel et bien existé. Comme l'indique la note *in lapide Aventicano*, la pierre pro-

vient d'Avenches ou de ses environs immédiats ; même si sa lecture demeure difficile, l'inscription funéraire reste un document précieux.

La copie de Faesch est sans doute incorrecte. Théodore Mommsen fut le premier à la corriger<sup>12</sup>. Michael A. Speidel a édité le fragment en ajoutant dans le commentaire quelques remarques qui sont pertinentes<sup>13</sup> ; en approfondissant ses observations, nous proposons la reconstitution suivante<sup>14</sup> :

[--- | --- ]+ [--- | --- ] Anien[sis] --- | --- Jius[--- | --- ] mil(es) ῶ<ο>h(ortis) I ῶℳ q[nt(anorum)] | c(iuum) R(omanorum) (>=centuriae) Senecae, a[nn(orum)] | XL, stip(endiorum) XVIII, hi[c] | situs est, testa[m(ento)] | fieri iussit.

1 Cf. *infra*, p. 349-352, chroniques des fouilles 2012, et *supra*, p. 227-260, l'article d'A. Schenk, H. Amoroso et P. Blanc consacré à ces nouvelles inscriptions.

2 Voir *DHS*, vol. 4, 2005, p. 674, s. v. Faesch, Remigius n° 12, Th. Bühler. Une première version de ma contribution a été lue par Hans Lieb, Schaffhouse ; nous le remercions vivement de ses critiques, commentaires et suggestions.

3 Faesch/Salvisberg 2005.

4 Gruter 1616.

5 Bibliothèque universitaire de Bâle, dép. des manuscrits, sigle : O 11. Remigius Faesch, *Thesaurus inscriptionum antiquarum, earum scilicet quae praeter missae a Jano Grutero in immenso illo eiusdem argumenti thesauro congestus, manuscrit*, Bâle, 1635-1636, mais il y a des ajouts plus récents. Pour le contenu, cf. Gustav Binz, unpublierte Beschreibung, Basel, 18.9.1937. Nos remerciements vont à M. Ueli Dill, responsable du département des manuscrits qui nous a beaucoup aidée.

6 Frei-Stolba 1992, p. 227-246.

7 L'inscription a été trouvée en 1631 à Faoug, puis apportée à Avenches. *ICH*, 191 = *CIL XIII*, 5111 = Walser, *RIS*, 248 ; pour la découverte du fragment à Môtier, cf. Dübi 1887, p. 458-461 (il faut corriger la référence, *CIL XIII*, 5111 commentaire).

8 *ICH*, 331 = *CIL XIII*, 9065 = *CIL XVII.2*, 500. Cf. aussi Walser 1967, n° 35.

9 Nous remercions vivement Anne Kapeller, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, de ces renseignements.

10 À droite en haut ; *Aventicanus*, néolatin, l'adjectif latin étant *Auenticensis*. Nous devons cette observation à Hans Lieb.

11 On peut à notre avis ignorer les points qui marquent, à droite, des lignes illisibles. L'auteur a sans doute d'abord copié l'inscription, y compris les lignes marquées par des points, puis, dans un second temps, a dessiné le bord de la pierre. Après en avoir discuté avec Hans Lieb, nous sommes d'avis que les lignes illisibles dessinées par Faesch au début du texte sont trop nombreuses, *Aniensis* était la tribu du défunt, cf. *infra*.

12 *CIL XIII*, 5095, commentaire: I. 3 : MIRO corrigé en MIL CO ; S corrigé en > ; HC en HQ.

13 Hartmann/Speidel 1991, p. 32, n° 34 : [--- | --- | --- ]+ [---] + [--- | --- ] ANIEN[---] | --- ] JIVS[--- | --- ] mil(es) (c)oh(ortis) I HQ[.] c(iuum) R(omanorum) (>) (=centuriae) Senecae, a[nn(orum)] | XL, stip(endiorum) XVIII, hi[c] | situs est, testa[m(ento)] | fieri iussit.

14 Signes diacritiques: ῶ<ο>h(ortis) : la lettre corrigée par l'éditeur ; <> : addition par l'éditeur de lettres oubliées.

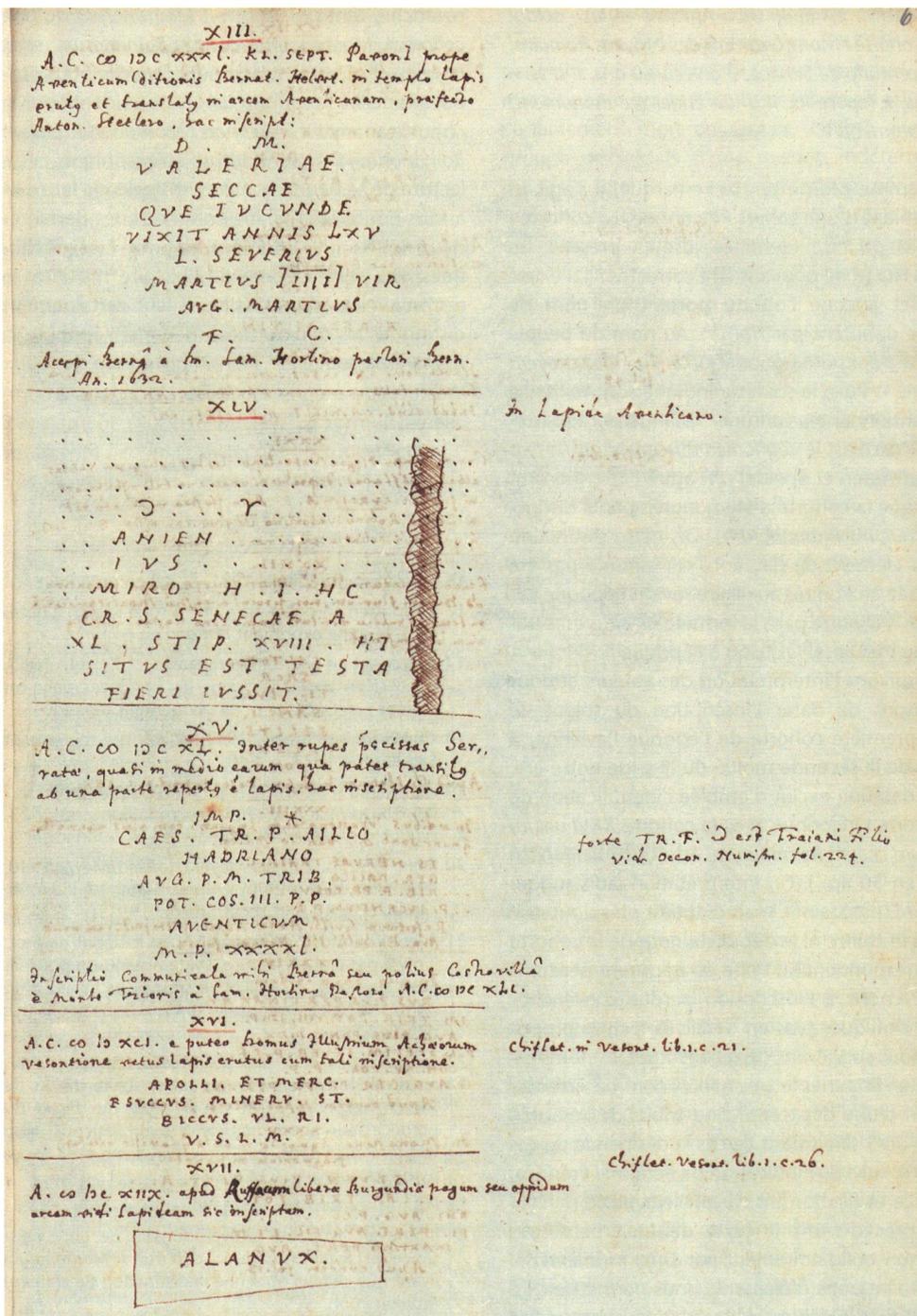
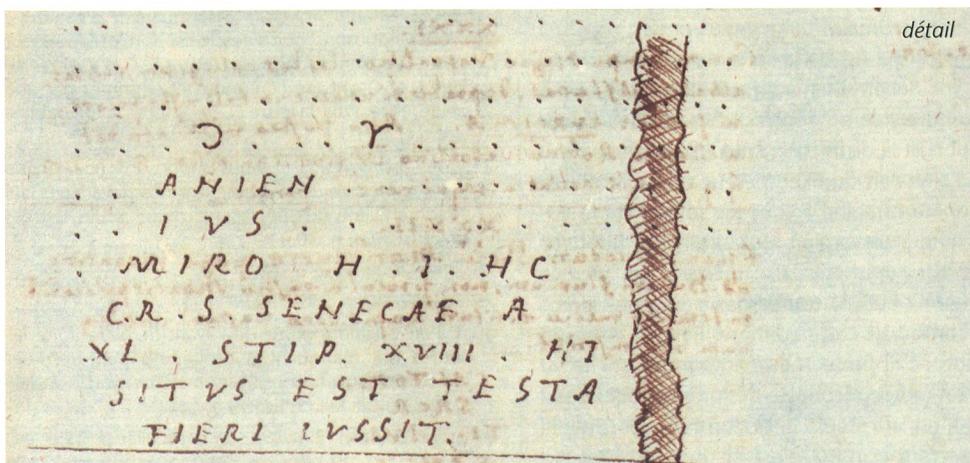


Fig. 1

Remigius Faesch, *Thesaurus inscriptionum antiquarum, earum scilicet quae praeter missae a Jano Grutero in immenso illo eiusdem argumenti thesauro congestus*. Manuscrit, Bâle, 1635-1636. Bibliothèque universitaire de Bâle, dép. des manuscrits, sigle : O 11.



Traduction : « - de la tribu Aniensis --- ius-- soldat de la cohorte I Mont(anorum) des citoyens Romains, de la centurie de Seneca, il a vécu 40 ans, il a servi 18 ans, il repose ici. Il a fait ériger (ce monument) par testament. »

Comme Mommsen l'a remarqué, il s'agit ici d'un soldat d'une cohorte I inconnue. La cohorte I n'a pas pu être identifiée jusqu'à présent, les lettres HO [...] ne pouvant être correctes : il n'existe en effet aucune cohorte portant un nom de peuple débutant par *Ho[.]*<sup>15</sup>. Au nom du peuple s'ajoute l'épithète honorifique *c. R.*, « des citoyens romains ». Puis, le soldat a indiqué son matricule en mentionnant la centurie<sup>16</sup> à laquelle il appartenait. *Seneca* est le *cognomen* du centurion<sup>17</sup>.

Hartmann et Speidel ont attiré l'attention sur le fait que la cohorte a été honorée par la distinction *c(iu)um R(omanorum)*. Or, cette distinction est un élément de datation, car elle n'a pas été attribuée aux unités auxiliaires avant l'époque flavienne<sup>18</sup>. D'autre part, la formule *hic situs est* s'utilisait au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'à l'époque flavienne<sup>19</sup>. Nous suivons l'interprétation des auteurs et nous proposons de dater l'inscription du soldat de cette première cohorte de l'époque flavienne, à savoir de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Cette datation exclut d'emblée l'identification de la cohorte I inconnue avec la cohorte *XXVI uoluntariorum ciuium Romanorum*, attestée à *Vindonissa* jusqu'en 50 ap. J.-C., interprétation jadis suggérée par Ernst Stein<sup>20</sup>, mais d'autant plus douteuse que ni le chiffre ni le début du nom de la cohorte ne correspondent au texte du fragment perdu.

Revenons à l'inscription perdue d'Avenches afin d'expliquer plus en détails la lecture proposée : nous suggérons de reconstituer les noms du soldat en lisant les lettres ANIEN comme *Aniensis*, le nom d'une des trente-cinq tribus de l'état romain<sup>21</sup>. IVS serait dans ce cas la désinence du *cognomen*, suivi de l'indication de l'*origo*<sup>22</sup>. Prénom, gentilice et filiation trouvaient leur place dans la ligne précédente : le texte débutait peut-être, mais non obligatoirement par *D(is) M(anibus)*<sup>23</sup>. Nous manquons d'éléments nous permettant de reconstituer le début de l'inscription, mais un fait semble être sûr : le soldat de la cohorte auxiliaire était citoyen romain<sup>24</sup>.

Pour ce qui est de la suite du texte, Mommsen et Speidel ont bien vu que MIRO H I HO est à comprendre<sup>25</sup> comme *mil(es) coh(ortis) I*<sup>26</sup>. La cohorte portait la distinction *c(iu)um R(omanorum)*. Celle-ci signalait que l'empereur avait octroyé la citoyenneté romaine à tous les soldats de la cohorte suite à un exploit extraordinaire, honneur signalé par l'épithète *c.R.* ; même si les recrues postérieures étaient toutes des pérégrins, la cohorte conservait cette épithète. Reste le nom de la cohorte I appelée *Ho[.]*<sup>27</sup>. Comme on l'a vu plus haut, aucune cohorte désignée par ces deux lettres n'est attestée<sup>28</sup> et aucun nom de peuple commençant par *HO* n'est en outre connu. En

revanche, tant une *cohors I Montanorum* qu'une *cohors I Montanorum ciuium Romanorum* sont connues<sup>29</sup>. C'est la raison pour laquelle nous proposons de lire *Mont(anorum)* et nous identifions la cohorte anonyme à la *cohors I Montanorum ciuium Romanorum*. Du point de vue épigraphique, cette lecture ne se heurte à aucun obstacle ; la lettre M a sans doute été mal lue comme H, les dernières deux lettres (NT)<sup>30</sup> n'ont pas pu être déchiffrées. Du point de vue de l'histoire militaire, la restitution est plus délicate. Il faut certainement distinguer les deux unités, même si l'épithète *c. R.* manque souvent<sup>31</sup> ; ainsi l'historique des deux

15 Cf. Hartmann/Speidel 1991, p. 32, commentaire.

16 Mommsen corrige à juste titre S (que Faesch a noté en >, le signe exprimant *centurio* ou *centuria*).

17 *Seneca* est un cognomen répandu, cf. Kajanto 1965, p. 301, en particulier dans les provinces gallo-romaines ; cf. OPEL, IV, p. 65 : largement répandu.

18 Cf. Hartmann/Speidel 1991, p. 32, qui reprennent Saddington 1973, p. 540.

19 Hartmann/Speidel 1991, p. 32 : époque flavienne ? Pour la formule *hic situs est*, cf. Saddington 1973, p. 338.

20 Stein 1932, p. 230 ; E. Meyer (Howald/Meyer 1940, n° 329 et 403) reste très prudent quant à l'identification, cf. aussi Hartmann/Speidel 1991, p. 32.

21 Si nous considérons que ANIEN est le début du mot, il n'y a pas d'autre lecture. Évidemment, on pourrait aussi supposer qu'ANIEN se trouve au milieu d'un nom, mais alors la formule onomastique serait très difficile à reconstituer.

22 Le *cognomen* était probablement assez long, mais nous ne pouvons pas nous baser sur le dessin de Faesch, respectivement sur la copie du dessin du prédécesseur anonyme, car il est beaucoup trop vague. Pour l'*origo*, exprimée par *domo* et le toponyme, cf. *supra*, p. 233 et 236.

23 Pour le nombre des lignes, cf. *supra*, p. 262.

24 Il pouvait avoir été citoyen romain de libre naissance et avoir intégré la cohorte I *Montanorum* avant que celle-ci obtienne la distinction de *c(iu)um R(omanorum)*.

25 Pour rendre la lecture plus aisée, nous renonçons aux signes diacritiques ; pour ceux-ci, cf. *supra*, n. 14.

26 Nous supposons que Faesch ou son prédécesseur n'ont pas bien distingué les lettres L, C et O de sorte que L et C ont été confondus et exprimés par une seule lettre. Puis, la lettre O, déjà notée, a été oubliée entre C et H.

27 Nous lisons *Ho[.]* et nous supposons une lacune de deux lettres contrairement à nos devanciers qui n'admettaient qu'une lacune d'une seule lettre ; cf. aussi *infra*, n. 30.

28 Spaul 2000.

29 Spaul 2000, p. 292-295.

30 Si l'on calcule à partir de l'avant-dernière ligne les lettres qui manquent à droite, on peut restituer deux lettres ; il faut restituer *testa[m(ento)]*, cf. déjà J. Stroux, CIL XIII. 5, Index, p. 169.

31 Spaul 2000, p. 294-295, en particulier p. 293 ; AE, 2008, 1731; 1733.

unités reste difficile à cerner<sup>32</sup>. La première attestation sûre de la cohors I Montanorum civium Romanorum remonte à 98 ap. J.-C. Peut-être faut-il considérer l'une des deux cohortes I Montanorum mentionnées en 85 ap. J.-C. comme celle qui aura obtenu l'épithète honorifique peu après<sup>33</sup> ; il ne faut pas oublier non plus les inscriptions funéraires des soldats auxiliaires d'une cohors prima Montanorum promus à la citoyenneté romaine sous Tibère<sup>34</sup>. Tout ceci n'est pas encore suffisamment clair, mais l'inscription funéraire d'Avenches est à verser dans ce dossier.

Entré à l'armée à 22 ans, le soldat a servi durant 18 ans ; il n'a donc pas encore obtenu son licenciement (*honesta missio*). La formule finale *testamento fieri iussit* est écrite en toutes lettres ; plus souvent, elle est abrégée en T•F•I<sup>35</sup>.

Les circonstances de la mort de ce soldat à Avenches ne sont pas connues. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'il ne s'y trouvait pas seul, car il n'avait pas le grade d'un bénéficiaire ; il est donc certainement mort en service, chargé avec un groupe de soldats d'une mission indéterminée qui les a retenus durant une certaine période à Avenches<sup>36</sup>. Dans le cas contraire, il n'aurait pas été enterré « *d'après les termes de son testament* » (*testamento fieri iussit*) et on ne lui aurait pas érigé une stèle funéraire<sup>37</sup>.

En guise de conclusion, trois soldats sont actuellement attestés à Avenches par des inscriptions funéraires, deux membres de la *legio I Adiutrix*, et un soldat d'une cohorte I anonyme *c. R.*, pour laquelle nous proposons la restitution de la cohors I Montanorum civium Romanorum. Ces documents ne semblent pas être contemporains ; tandis que les stèles des deux légionnaires remontent au début des années 70 du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., le troisième témoignage semble légèrement plus tardif, soit de la fin de l'époque flavienne.

32 L'une des deux cohortes, la cohors I Montanorum, était stationnée en Pannonie, puis en Pannonie inférieure, tandis que l'autre, la cohors I Montanorum civium Romanorum, se trouvait pour une brève période en Pannonie aussi, puis en Mésie supérieure et en Syrie-Palestine.

33 Cf. le diplôme militaire du 20 févr. 98 : CIL XVI, 42. Le diplôme militaire du 5 sept. 85, CIL XVI, 31 contient la mention *et I et I Montanorum*, faute ou renvoi à deux unités homonymes.

34 Cf. en dernier lieu Beutler 2007, p. 1-15, en part. p. 5.

35 Pour la formule écrite en toutes lettres, cf. p. ex. CIL XIII, 480 ; 5207 (*Vindonissa*, époque flavienne) ; 5050 ; 6677.

36 Nous ne voulons pas approfondir cette thématique ; il suffit de consulter les rapports journaliers : plusieurs groupes de soldats sont notés ; ils ont été envoyés en mission sous le commandement d'un ou deux centurions, cf. p. ex. le rapport journalier de la cohorte I *Tungrorum* (*Tab. Vindol.*, II, 154, cf. Bowman 2003, p. 101-102, texte et traduction).

37 Cf. Speidel 2009, p. 258 et n. 17 : en étudiant les corps d'expédition à l'époque des Sévères (début du III<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), l'auteur note que les soldats morts en route ont été enterrés à proximité d'un gîte d'étape ou alors aux environs d'un camp légionnaire ; jamais on n'a trouvé une stèle funéraire seule érigée le long d'une route, cf. en part. AE, 1995, 1572. Dans le cas présent, l'héritier, sans doute un camarade, acheta un terrain situé dans la nécropole d'Avenches et y érigea la stèle funéraire, exécutant ainsi le vœu testamentaire du défunt.

38 Nous remercions vivement Peter-Andrew Schwarz de nous avoir transmis toutes les informations concernant ce fragment.

39 Matteotti 1992, p. 286 renvoie à une étude inédite. L'auteur corrigea (cf. la fiche de la banque de données, voir la n. précédente) *[-]sti<sup>ñ</sup>p<sup>ñ</sup>(endiorum) II en [--- (centuria) Astisii*, car la pointe supérieure de la lettre A est visible.

40 Cf. Hartmann/Speidel 1991, p. 31 ; Speidel 1992, p. 174, n. 47. Mais l'auteur s'est rallié à l'interprétation de R. Haensch (cf. la n. suivante), cf. Speidel 1996, p. 44 et n. 43.

41 Haensch 2000, p. 124-125 = AE 2000, 1037 : ----- | *[-]no | [-]tri<sup>ñ</sup>b(uno) mil(itum) | [-]coh]ort(is) I | [-]h]astis II | [-] in | -----*

42 Cf. *supra*, n. 39.

## Appendice

Aucune autre attestation d'une cohors I n'est actuellement connue en Suisse. En effet, comme Rudolf Haensch l'a démontré, le menu fragment d'une inscription funéraire trouvée en 1843 en remplacement dans le mur de Kaiseraugst (AG) doit être retiré du dossier des documents relatifs à l'armée romaine<sup>38</sup>. On croyait y voir une pierre tombale d'un soldat dont on ne lisait que l'incorporation à une première cohorte<sup>39</sup> : ICH, 280 = CIL XIII, 5271 = 11545 : *---]no | [---]mil(iti) | [coh]ort(is) I [-] sti<sup>ñ</sup>p<sup>ñ</sup>(endiorum) II | [---]++ | [-----*. Suivie jusqu'à une date récente<sup>40</sup>, cette interprétation doit toutefois être abandonnée. Rudolf Haensch y lit un fragment d'un *cursus équestre*<sup>41</sup> en avançant de bons arguments, notamment la lecture à la ligne 2 de *[-] tri<sup>ñ</sup>b(uno) mil(itum)*. Pour cette raison, il faut compter avec une plaque plus large et comprendre les deux lignes suivantes comme faisant partie de la suite du *cursus équestre*. À la ligne 3, le développement *[coh]ort(is) I* reste, mais c'est un *[-] prae(fecto) coh]ort(is) I | [---* ; à la ligne 4, Haensch a trouvé la lecture pertinente pour les lettres *ASTIS II*<sup>42</sup> : *[-] h]astis II*, la mention de la décoration militaire que le chevalier anonyme a obtenu. La cohorte I du *cursus équestre* que le chevalier anonyme commanda quelques années, n'a donc aucun lien avec Augst, les carrières militaires s'étant déroulées dans tout l'Empire. L'auteur date le fragment de la seconde moitié du II<sup>er</sup> jusqu'au début du III<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; le chevalier honoré était probablement originaire d'Augst.

## Bibliographie

### Recueils, dictionnaires, revues, séries et sigles

AE

*L'année épigraphique*, Paris.

CIL

*Corpus Inscriptionum latinarum*, Berlin, dès 1863.

DHS

*Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauteville, 2002-2014, 13 vol.

ICH

Th. Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis Helveticae Latinae*, Mitt. Antiquar. Ges., Zurich, 1854.

OPEL

B. Lörincz, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, Vienne, 1999-2005, 4 vol. (vol. I<sup>2</sup>, Budapest).

RIS

G. Walser, *Römischen Inschriften in der Schweiz*, Berne, 1979-1980, 3 vol.

### Monographies et articles

Beutler 2007

F. Beutler, *Claudius und der Beginn der Militärdiplome – einige Gedanken*, in : M. A. Speidel, H. Lieb, *Militärdiplome. Die Forschungsbeiträge der Berner Gespräche von 2004*, Stuttgart, 2007, p. 1-15.

Bowman 2003

A. K. Bowman, *Life and Letters of the Roman Frontier. Vindolanda and its people*, Londres, 2003<sup>2</sup>.

Dübi 1887

H. Dübi, Eine wiedergefundene römische Inschrift, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)* 5, 1887, p. 458-461.

Faesch/Salvisberg 2005

R. S. Faesch, A. Salvisberg, *Das Museum Faesch : eine Basler Kunst- und Raritätsensammlung aus dem 17. Jahrhundert*, Bâle, 2005.

Frei-Stolba 1992

R. Frei-Stolba, Früheste epigraphische Forschungen in Avenches : Zu den Abschriften des 16. Jahrhunderts, *Revue Suisse d'Histoire* 42, 1992, p. 227-246.

Gruter 1616

J. Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, Heidelberg, 1602-1603 (1616<sup>2</sup>).

Haensch 2000

R. Haensch, Senatoren und Ritter in Inschriften aus Augusta Raurica, in : P.-A. Schwarz, L. Berger, *Tituli Rauracenses 1. Testimonien und Aufsätze. Zu den Namen und ausgewählten Inschriften von Augst und Kaiseraugst*, Augst, 2000, p. 119-127.

Hartmann/Speidel 1991

M. Hartmann, M. A. Speidel, Die Hilfstruppen des Windischer Heeresverbandes : zur Besatzungsgeschichte von Vindonissa im 1. Jahrhundert, *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa* 1991, p. 3-33.

Howald/Meyer 1940

E. Howald, E. Meyer, *Die römische Schweiz*, Zurich, 1940.

Kajanto 1965

I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965.

Matteotti 1992

R. Matteotti, Die Decurio-Inschrift aus Muttenz BL : Kavallerie in der Colonia Augusta Rauricorum ?, *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 13, 1992, p. 277-287.

Saddington 1973

D. B. Saddington, Towards the Dating of Early Inscriptions Recording Roman Auxiliary Regiments, in : *Akten des VI. Internationalen Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik München 1972*, Munich, 1973, p. 538-540.

Spaul 2000

J. E. H. Spaul, *Cohors 2*, Oxford, 2000.

Speidel 1992

M. A. Speidel, Römische Reitertruppen in Augst. Ein Beitrag zur Frühgeschichte des Windischer Heeresverbandes, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 91, 1992, p. 165-175.

Speidel 1996

M. A. Speidel, *Die römischen Schreibtafeln von Vindonissa. Lateinische Texte des militärischen Alltags und ihre geschichtliche Bedeutung*, Brugg, 1996.

Speidel 2009

M. A. Speidel, *Heer und Herrschaft im römischen Reich der Hohen Kaiserzeit*, Stuttgart, 2009.

Stein 1932

E. Stein, *Die kaiserlichen Beamten und Truppenkörper im römischen Deutschland unter dem Prinzipat*, Vienne, 1932.

Walser 1967

G. Walser, *Die römischen Strassen in der Schweiz. I. Teil : Die Meilensteine*, Berne, 1967.

### Crédit des illustrations

Fig. 1

Remigius Faesch, *Thesaurus inscriptionum antiquarum*, earum scilicet quae praeter missae a Jano Grutero in immenso illo eiusdem argumenti thesauro congestus. Manuscrit, Bâle, 1635-1636. Bibliothèque universitaire de Bâle, dép. des manuscrits, sigle : O I 1.